

XXXVI^E CONCOURS FRANCOPHONE DE LA NOUVELLE *L'ENCRIER RENVERSÉ*

ARTICLE PREMIER ► La revue de nouvelle *L'encrier renversé* organise son 36^e concours francophone de nouvelle. Il sera ouvert du **1^{er} janvier** au **15 mai 2024**. La Communauté d'agglomération Castres-Mazamet et le Crédit agricole Nord-Midi-Pyrénées en sont les partenaires.

ARTICLE 2 ► Le concours est ouvert aux auteur(e)s francophones **de plus de 15 ans** (né[e]s avant le 1^{er} janvier 2009) résidant en France ou à l'étranger. Aucun thème n'est imposé.

L'inscription est **gratuite** :

- pour **les abonné(e)s** à *L'encrier renversé* [cf. <https://encrierrenverse.fr>] ;
- pour **les participant(e)s qui commanderont le numéro « concours 2024 »**, parution en mars 2025 [10 €] ;
- pour **les moins de 18 ans**, qui auront à fournir la copie d'un document d'identité accompagnée d'une autorisation de participation signée de leur représentant(e) légal(e) ;
- pour **les candidat(e)s domicilié(e)s à l'étranger** ; hors France métropolitaine, Corse et Monaco.

Pour les autres candidat(e)s la participation au concours est fixée à 5 € [chèque établi à l'ordre de *L'encrier renversé*].

Les membres des jurys et les organisateurs du concours ne sont pas autorisés à concourir.

ARTICLE 3 ► Chaque auteur(e) ne peut envoyer qu'**une seule nouvelle**.

Le manuscrit sera dactylographié en **quatre exemplaires**. La nouvelle ne devra pas excéder **22 500 signes** [déf. du signe : lettre, chiffre, signe de ponctuation, apostrophe, symbole ou espace entre mots ou entre signes].

Les pages seront simplement reliées par une agrafe, sans spirale, sans couverture ni réglette.

Les nom et adresses postale et électronique (ou téléphone) de l'auteur(e) seront inscrits sur une feuille indépendante. Dès réception un codage garantissant l'anonymat du (de la) candidat(e) sera effectué. L'emploi d'un pseudonyme est autorisé. Les manuscrits non retenus ne seront pas renvoyés aux auteur(e)s mais détruits.

ARTICLE 4 ► La nouvelle proposée ne devra **jamais avoir été publiée**, quel que soit le support [recueil collectif, revue, journal, autoédition, Internet...], à la date de parution du numéro « concours » de *L'encrier renversé* [1^{er} trimestre 2025]. L'usage d'un générateur de texte par IA est proscrit et entraînera la disqualification de son utilisateur/utilisatrice.

ARTICLE 5 ► Les manuscrits seront adressés du **1^{er} janvier** au **15 mai 2024 inclus** [cachet de la poste faisant foi] à l'adresse postale suivante (aucun avis de réception ne sera envoyé) :

L'encrier renversé (concours de nouvelle), 9, hameau En Priou, 81580 Cambounet-sur-Sor (France)

ARTICLE 6 ► Le concours est doté de **cinq prix** :

- le **premier prix**, doté d'un montant de **1 000 euros**, est offert par la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet ;
- le **deuxième prix**, doté d'un montant de **300 euros**, est offert par *L'encrier renversé* ;
- le **prix Marie-Schembré**, doté d'un montant de **200 euros**, est offert par *L'encrier renversé*. Il récompensera l'auteur(e) résidant en Région Occitanie qui aura écrit la meilleure nouvelle.
- le **prix Lycéens**, doté d'un montant de **150 euros**, est offert par le Crédit agricole Nord-Midi-Pyrénées à l'un(e) des auteur(e)s finalistes choisi(e) par des élèves du lycée de la Borde-Basse de Castres.
- le **prix du Jeune espoir**, doté d'un montant de **100 euros**, est offert par *L'encrier renversé*. Il récompensera l'auteur(e) âgé(e) de moins de 18 ans (en date du 15 mai 2024) qui aura écrit la meilleure nouvelle.

Les **dix premiers textes** ainsi que ceux des **lauréat(e)s du prix Marie-Schembré**, du **prix Lycéens** et du **prix du Jeune espoir seront publiés** dans le numéro « concours 2024 » de *L'encrier renversé*. Leurs auteur(e)s recevront deux exemplaires de ce numéro (parution en mars 2025).

ARTICLE 7 ► Un premier jury composé des membres de *L'encrier renversé* et de jurés choisis par la rédaction opérera une sélection de nouvelles après lectures [chaque manuscrit est lu par quatre jurés].

Une seconde sélection de 10 à 20 nouvelles sera ensuite proposée au jury final par le comité de rédaction de *L'encrier renversé*. Les sélections et les résultats connus seront aussitôt rendus publics sur le site de *L'encrier renversé*.

Le jury final sera composé de Lodewijk Allaert (lauréat 2009), Gérard Bastide (lauréat 1998), Catherine Béchaux (lauréate 2012), Michel Burlot (lauréat 1993), Chantal Céloti (lauréate 2003), Jean-Claude Chabel (lauréat 1997), Sophie Chalandre (lauréate 2019), Patricia Chauvin-Glonneau (lauréate 1999), Thierry Covolo (lauréat 2015), Annick Demouzon (lauréate 2013), Pierre Denizet (lauréat 2016), Cédric Doucet (lauréat 2023), Ghizlane Eljaouhari (lauréate 2022), Mireille Félix (lauréate 2001), Chantal Galichet (lauréate 2020), Brice Gautier (lauréat 2021), Patrick Larriveau (lauréat 2006), Marc Nicolaieff (lauréat 2018), Françoise Provini-Sigoillot (lauréate 2000), Christiane Rolland-Hasler (nouvelliste et critique), Wernicke (lauréate 2014), de plusieurs élu(e)s et représentant(e)s de la Ville de Castres et de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet et d'un représentant du Crédit agricole Nord-Midi-Pyrénées. Ce jury classera les textes retenus du 1^{er} au 10^e.

ARTICLE 8 ► Les **prix seront remis à Castres en avril 2025**. Seul(e)s les lauréat(e)s résidant sur le territoire métropolitain, invité(e)s par les organisateurs, devront être obligatoirement présent(e)s pour recevoir leurs prix.

Les candidat(e)s dont les nouvelles seront sélectionnées pour le jury final seront averti(e)s avant le 31 juillet 2024, les lauréat(e)s seront prévenu(e)s au début du mois d'octobre, le Prix Lycéens à la fin décembre 2024.

ARTICLE 9 ► Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours ou ses résultats ne sera admis. La participation au concours implique de fait l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Le seul fait de présenter une œuvre au concours sous leur nom implique pour les participant(e)s qu'ils/elles garantissent en être bien les auteur(e)s.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce concours si des circonstances extérieures les y contraignaient.

Renseignements : contact@encrierrenverse.fr
Voir la foire aux questions sur <https://encrierrenverse.fr>